

**DISCOURS DE SON EXCELLENCE M. JEAN PING
PRESIDENT DE LA 59E SESSION DE L'ASSEMBLEE GENERALE DES NATIONS UNIES**

**Discours de clôture à l'occasion du second Dialogue de haut niveau sur le
Financement du développement**

New York, le 28 juin 2005

Mesdames et Messieurs les Ministres,
Excellences, Distingués Délégués,

Permettez-moi tout d'abord d'exprimer ma satisfaction face au déroulement remarquable de ce second Dialogue de haut niveau sur le financement du développement. Nous avons pu vérifier depuis hier qu'il existe un élan très positif pour progresser significativement dans les diverses questions liées au financement du développement.

En plus d'une participation très active des principaux partenaires du Consensus de Monterrey, nous avons pu observer, au cours des sessions plénières et des tables rondes, l'émergence de plusieurs projets qui pourraient permettre des avancées décisives dans la réalisation des engagements inscrits dans le Consensus de Monterrey.

Nous sommes tous d'accords pour souligner que si l'on veut atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) d'ici 2015, nous devons rapidement et entièrement tenir les engagements contenus dans le Consensus de Monterrey. Il nous faut donc continuer à aller de l'avant.

Cette réunion revêt une importance particulière car elle s'inscrit dans le cadre de l'élaboration d'un ordre du jour global en matière de développement aux Nations Unies en

partenariat avec les institutions de Bretton Woods et l'Organisation mondiale du commerce. Les efforts fournis au cours de cette réunion constitueront un apport substantiel dans la perspective de la Réunion plénière de haut niveau de septembre 2005.

Comme je l'ai annoncé déjà, je présenterai ultérieurement une synthèse des discussions. Pour l'heure, permettez-moi simplement de vous dresser une liste de onze points particulièrement importants issus des échanges fructueux que nous avons eus tout au long de ces deux jours.

- I. **Un sentiment général d'urgence se dégage** : un grand nombre de ministres et de participants ont estimé qu'il est urgent de se donner les moyens d'atteindre les OMD, voire de faire plus. L'Afrique en particulier est apparue au centre des préoccupations – nombreux sont d'ailleurs ceux qui ont souligné le rôle important du NEPAD à cet égard – car c'est sur ce continent que les plus grands défis doivent être immédiatement relevés. Il y a urgence à respecter, voire à dépasser les engagements en matière d'aide, d'accès au commerce international et de réduction de la dette.
- II. **Une conviction de la responsabilité partagée** : les responsabilités dans l'accomplissement des engagements du Consensus de Monterrey sont mutuelles. Nombreux sont ceux qui ont insisté ces deux derniers jours sur le devoir d'avancer ensemble dans un partenariat plus effectif et dynamique. J'y reviendrai en conclusion.
- III. **Le rôle primordial des capacités nationales dans les pays en développement** : bien que des progrès accomplis ces dernières années par les pays en développement méritent d'être soulignés, ils devront être poursuivis pour l'ensemble des principes contenus dans le Consensus de Monterrey. Parmi ceux-ci, citons les investissements en capital humain ou en infrastructures, pour lesquelles ont été évoqués des besoins massifs (notamment pour l'accès à l'eau potable).
A cet égard, l'appropriation nationale des politiques de développement et les stratégies nationales ont été perçues comme très importantes.

- IV. **L'importance du développement du secteur privé :** celle-ci a été soulignée à de nombreuses reprises. Notamment, le développement du secteur privé peut être relié aux politiques de réduction de la pauvreté, et encouragé en vue d'atteindre les OMD au plus vite.
- V. **Le rôle crucial joué par le commerce international :** il y a eu une grande convergence de vues sur le fait que le commerce était un facteur primordial pour la croissance, le développement et finalement la lutte contre la pauvreté. Dans cette optique, nous sommes tous d'accord pour dire que la réussite du programme de travail de Doha est absolument essentielle pour les pays en développement et nous devons tous encourager son succès en décembre prochain à Hong Kong.
- VI. **Le besoin de plus d'aide publique au développement (APD) :** il est urgent d'augmenter l'APD si l'on veut atteindre les OMD. Les progrès observés récemment, qui nous rapprochent des objectifs et des engagements en volume et en proportion des revenus, tels qu'indiqués dans le consensus de Monterrey, méritent d'être soulignés.

L'exemple donné il y a quelques semaines par l'Union Européenne devrait encourager les pays qui n'ont pas atteint la cible de 0.7% du revenu national brut ou n'ont pas fixé d'échéance pour y arriver d'ici 2015 à le faire au plus vite. Nous pouvons aussi nous féliciter des progrès accomplis lors du Forum de haut niveau organisé en mars 2005 à Paris sur l'efficacité de l'aide au développement, et encourager l'approbation d'objectifs précis en matière d'harmonisation et d'efficacité d'ici septembre.

Des mesures telles que le Fond de solidarité au sein de l'ONU ou le Fond du Qatar qui illustre parfaitement l'importance de la coopération Sud-Sud pour le développement ont été saluées.

- VII. **Les avancées rapides concernant les sources innovantes de financement :** il est remarquable qu'en l'espace d'une année, plusieurs projets soient arrivés à maturité pour être présentés dans l'enceinte des Nations Unies. Je suis encouragé de voir que certaines propositions détaillées ont été faites hier, notamment par le Groupe pour l'Action contre la faim et la pauvreté.

Je me félicite qu'en plus du mécanisme de financement international (c'est-à-dire la « International Finance Facility »), un projet précis ait aussi été présenté au plus haut niveau concernant une contribution de solidarité sur les billets d'avion.

C'est là une proposition très importante. J'invite les Etats membres à l'appuyer fortement d'autant que sa réalisation sur le plan technique semble ne pas poser de difficultés majeures. Bien sur, toutes ces propositions innovantes ne devraient être conçues que dans le but de fournir des ressources strictement additionnelles aux volumes et engagements d'aide actuels.

Notons aussi que des travaux d'analyse des flux et du potentiel pour le développement des transferts de fonds des travailleurs étrangers, qui ne devraient pas être confondus avec les flux d'aide publique au développement, continuent de faire l'objet d'une attention particulière.

VIII. L'importance pour le développement d'une approche régionale : celle-ci a été évoquée à plusieurs reprises comme un élément important du financement du développement.

Notamment, la mise en place de mécanismes financiers à l'échelle régionale pourrait permettre de diminuer la dépendance des pays en développement envers des sources extérieures de financement.

IX. Les avancées significatives en matière de dette : il faut se féliciter de la récente proposition du G8 de supprimer l'encours de la dette des pays pauvres très endettés (PPTE) qui ont atteint le point de décision.

Il a été toutefois souligné qu'il serait nécessaire d'envisager l'extension de cette mesure aux autres PPTE, ainsi que de compenser les coûts subis par les institutions financières concernées pour ne pas porter atteinte à leur intégrité financière et leur permettre de continuer de fournir des dons et des prêts concessionnels aux pays en développement.

Mais au delà de cette mesure, il est apparu que certains pays non PPTE à revenus bas et intermédiaires auraient encore besoin de mesures nouvelles pour traiter leur dette. De plus, il a été souligné que la question de la soutenabilité de la dette devra continuer de faire l'objet d'une attention particulière, car elle va bien au-delà des politiques de remise de dette.

X. Nous avons entendus notamment de la part de la société civile, spécialement de la part de ceux qui analysent la complexité du système économique international, l'importance **d'inclure des actions dans ces domaines dans nos stratégies de développement**. On souligne particulièrement l'importance de renforcer la voix et la participation des pays en développement dans la prise de décisions sur la gouvernance économique mondiale et la nécessité de prendre des mesures pour prévenir des crises financières en adoptant par exemple des politiques « anti-cycliques ».

XI Le besoin impérieux de plus de cohérence et de synergies : sur ce dernier point, il a été réaffirmé que les principes de Monterrey exigent d'améliorer la cohérence au plan institutionnel des Nations Unies, du Fonds monétaire international, de la Banque mondiale et de l'Organisation mondiale du commerce, afin de mieux promouvoir et financer le développement.

Il a été également souligné que les principes de Monterrey exigent aussi de renforcer la cohérence entre les Etats, dans leurs politiques commerciales, d'aide, et dans leurs décisions financières, afin d'assurer une croissance plus forte, plus stable et plus soutenue.

Dans cette optique, le besoin d'un renforcement de la participation des pays en développement dans le processus de prise de décision économique international et d'établissement des normes a été rappelé, de même que celui de réformer les Nations Unies et d'améliorer le travail et de l'efficacité de l'ECOSOC en particulier. L'ensemble de ces mesures devant avoir pour but de remettre le développement au cœur des décisions de la communauté internationale.

Excellences, Distingués Délégués,

Avant de conclure, permettez-moi de rappeler que le Consensus de Monterrey demande que soit convoquée une conférence internationale de suivi pour faire le point sur l'application du Consensus, et que les dispositions concernant cette conférence soient arrêtées en 2005 au plus tard. J'en appelle donc à tous pour soit honorée cette demande.

Excellences, Distingués Délégués,

Comme l'a dit hier le Secrétaire général, « *Jamais, peut-être, quelques semaines n'ont été aussi importantes, pour les pauvres du monde, que vont l'être celles qui viennent.* »

Pour avancer ensemble au cours des prochains mois, rappelons-nous donc du principe essentiel qui fait la force du Consensus de Monterrey : les États sont responsables non seulement vis-à-vis du peuple qu'ils servent, mais aussi vis-à-vis les uns des autres.

Il nous faut poursuivre ensemble nos efforts collectifs dans le cadre d'un partenariat dynamique pour le développement. Au vu de ces deux derniers jours, il semble bien que cela soit possible, et je vous engage à continuer dans cette voie prometteuse.

Je vous remercie.